

# *Fumichon, d'hier à aujourd'hui*

ou l'histoire d'un hameau à proximité de Saint-Lô,  
autrefois partie de La Mancellière, et depuis 1793 à Baudre

Extrait de ma plaquette de 18 pages sur ce sujet,  
déposée aux Arch. Départ. de la Manche  
en avril 2010, cote 7 J 468.  
Bernard Leconte

## **VI Le rattachement de Fumichon à Baudre d'après Baudre-Lepingard 120 J 44**

Ce fonds nous rapporte un récit très détaillé sur les raisons et les modalités du rattachement des villages de Fumichon de La Mancellière à Baudre. voici les premières lignes de ce document de deux pages :

*Le 13 février 1793, an 2<sup>e</sup> de la République, les citoyens habitant "la glèbe" et le hameau de Fumichon, dépendant de La Mancellière, déposent à St-Lo, à l'adresse des citoyens administrateurs du Directoire du département de la Manche, une pétition demandant que le dit hameau, composé de 20 feux ou 22, auxquels sont attachés 360 à 380 vergées de terre, soit rattaché à la paroisse de Baudre; Ils s'expriment ainsi : "Le régime féodal et sacerdotal a été désastreux à tout le territoire français, c'est principalement sur eux qu'il s'est fait sentir; leur hameau est situé entre le pont de Fumichon et le terrain nommé la Barbée, sur la route de St Lo à Torigny à la distance de l'église de Baudre d'environ sept à huit cents toises et environ quinze à seize cents toises de l'église de Ste Suzanne. Ce hameau dépend des sieuries et prébendes de La Mancellière et faisait absolument partie pour le temporel et le spirituel de la dite paroisse de La Mancellière, à une distance de près de deux lieues. Les exposants qui sont obligés de se rendre à La Mancellière de passer par l'église de Baudre ou par celle de Ste Suzanne ont fait quelques tentatives pour faire réunir ce hameau à la commune de Baudre, mais le régime féodal et sacerdotal, dont le grand mérite était d'asservir n'a jamais voulu consentir à un pareil bienfait...*

## **XII Les personnages et patronymes de Fumichon**

Nous retrouvons des gens de Fumichon dans les comptes de la fabrique de la paroisse de La Mancellière. Comme payant une rente, pour faire vivre la fabrique ou comme trésoriers de cette fabrique pour encaisser et gérer les finances et les affaires (travaux et autres obligations matérielles) de la paroisse.

### **Les trésoriers :**

- Pierre et Jean Polin, frères, sont trésoriers en 1564,
- Jean Follin est trésorier en 1581, 1583 et 1598 (dont deux années pour le compte d'une autre personne)
- en 1595, c'est le vicaire qui a pris en charge les affaires des trésoriers Philippe et Jean Gislet, frères.
- en 1600, Jean Follin, le jeune, est trésorier.
- en 1603, c'est Gilles Follin,
- en 1655 Philippe Pollin,
- le 24 décembre 1713, à l'issue de la grande messe l'Assemblée des paroissiens élit comme trésorier Jean Capelle du village de Fumichon.
- Jean Follin et ses fils en 1762.
- Jean Gislet en 1772
- et Jacques Leroussel en 1788..

## Les rentes

Une toute petite partie des nombreuses rentes (1532-1792) payées par les paroissiens de La Mancellière dont ceux du hameau de Fumichon.

- Pour l'année 1532, la plus anciennement connue des Comptes de la fabrique ;  
les héritiers de Thomas Gislet payent une rente à la fabrique de trois mettans de fourment.  
les héritiers de Colin Gislet payent six Sols de rente en argent. Ce dernier avait constitué cette rente en 1493.
- en 1564 et 1570, Jehan Gislet de Fumichon paye une rente en argent de 20 sols.
- en 1568, Pierre Polin de Fumichon paye une rente
- en 1652, les héritiers de Guillaume Follin payent une rente, (un ½ boisseau de froment).

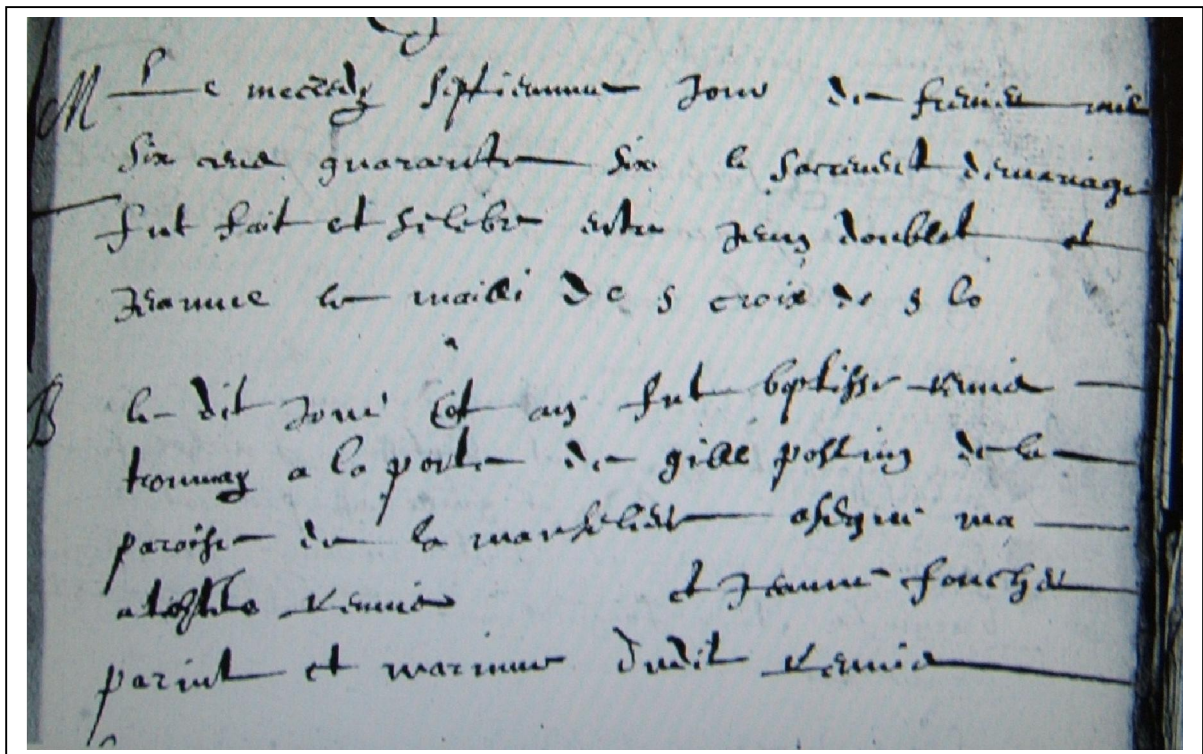
**Autres rentes ou actes notariés** (parmi bien d'autres) signalées par Baudre-Lepingard  
(AD 50 120 J 4 La Mancellière) :

15.8.1451, Jehenne veuve de Guill. Le Mignot demeurant à St Lo annonce aux frères de la maison Dieu de St Lo un boiss. de frd ½ à prendre sur les hoirs de feu Jehan Mauger et a justicier sur les héritages qu'il en tient, assis en la par. de La Mancellière et ailleurs en hamel de Fumichon

1<sup>er</sup> 8<sup>bre</sup> 1486, Jean Mauger reconnaît devoir six boiss. Pour arrérage. Il demeurait au village de Fumichon.

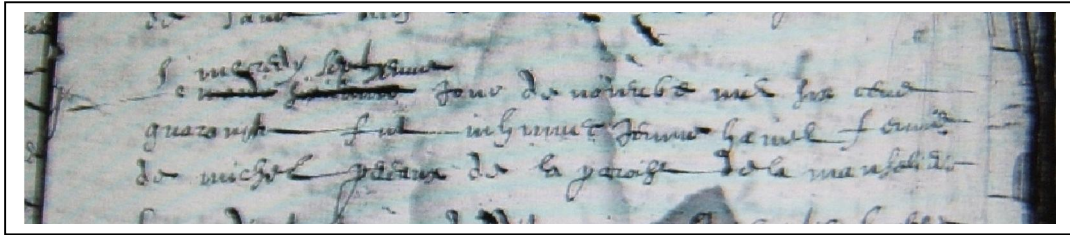
16 7<sup>bre</sup> 1554, Guill. Gislet fils Richard de la par. de La Mancellière du hamel de Fumichon reconnaît devoir à la maison Dieu 3 boiss. de froment.

## Deux actes anciens dans les registres de Baudre 1640 et 1646 :



Second acte de cette image (le 1<sup>er</sup> acte, ici pour avoir la date)

Le dit jour et an fut baptissee Renier  
trouvay a la porte de Gille Polling de la  
paroisse de La manseliere a se que ma  
atesté le Renier [blanc] et Jeanne Foucher  
parint et marine dudit Renier



*Le mercredi septieme jour de novembre mil six cent quarante fut inhumé Jeanne Hamel femme de michel Preaux de la paroisse de La Manseliere*

Sur ces deux actes, les familles Pollin et Préaux sont connues pour être du hameau de Fumichon et non de Baudre ou La Mancellière métropole.

En cette période (mi-XVIIe) dans les actes nous n'avons pas encore les indications que l'on rencontre un siècle plus tard (tableau ci-dessous) du type : 'du hameau de Fumichon, paroisse de La Mancellière avec le consentement du sieur curé', mais l'essentiel y est pour qu'il ne subsiste aucun doute.

## Relevés d'actes de baptêmes sur les registres de Baudre et de La Mancellière 1751-1792

Un extrait de ce relevé qui contient 53 enfants de Fumichon baptisés à Baudre, mentionnés très souvent paroisse de La Mancellière avec le consentement du curé de La Mancellière.

( Un relevé d'inhumation pour la même période donne 57 inhumations avec les mêmes mentions)

Date	Nom et prénoms enfants	Père: Prénoms	Mère: Nom Prénoms	Lieu de Naissance	Lieu de Baptême
09/07/1782	<b>LE TELLIER</b> 1 Fils (Jean Frs)	Jacques	GODEY Jeanne	La Mancellière Fumichon	Baudre Cons. Baudre.
15/10/1783	<b>GISLET</b> Pierre	Jean	DELAUNAY Françoise	La Mancellière, Fumichon	Baudre Cons, Baudre
20/08/1784	<b>LE TELLIER</b> 1 Enfant(Nicolas)	Jacques	GODEY Jeanne	La Mancellière Fumichon	Baudre Cons. Baudre
09/06/1785	<b>CAPELLE</b> François Nicolas	Robert	LEGUÉDOIS Marie Anne	La Mancellière Fumichon	Baudre Cons..Baudre
12/02/1786	<b>VÉRITÉ</b> 1 Enfant Mâle (Michel)	François Léonard	JOUANNE Marie	La Mancellière Fumichon	Baudre Baudre
15/06/1786	<b>CAPELLE</b> Suzanne Catherine	Marc	GAUDEL Gilette Marie	Fumichon	Baudre Cons,
07/10/1786	<b>LE TELLIER</b> Louis	Jacques	GODEY Jeanne	La Mancellière Fumichon	Baudre Cons. Baudre
06/11/1786	<b>CAPELLE</b> Charles	Charles	FAUVEL Marie Mad	La Mancellière Fumichon	Baudre Cons. Baudre
29/05/1787	<b>le TELLIER</b> 1 Mâle (Jean G.)	Luc	TREFEU Françoise	La Mancellière Fumichon	Baudre Cons Baudre
30/03/1788	<b>VÉRITÉ</b> Catherine Anne	François Léonard	JOUANNE Marie	Fumichon	Baudre Cons,
15/09/1788	<b>HEUSEBROC</b> Jacques Robert	Jean François	LEBRUN Marie	La Mancellière, Fumichon	Baudre Cons. Baudre
13/11/1788	<b>GISLET</b> Michel Guilbert	Guilbert	CAPELLE Madeleine	La Mancellière Fumichon	Baudre Cons Baudre
15/03/1791	<b>CAPELLE</b> Joseph Augustin	Marc	GAUDEL Gilette Marie	Fumichon	Baudre Cons,

Donc environ 10 % des personnes originaires de La Mancellière sont donc baptisées à Baudre. Il en est de même (pour d'autres raisons) à St Romphaire, mais pour 30 %. Si vous cherchez le baptême d'une personne de La Mancellière pensez à consulter les registres des **trois paroisses**.

\* \* \* \* \*